

### DÉCOUVERTE D'UN IMPORTANT CARREFOUR DE VOIES ANCIENNES AUX PLANCHES-EN-MONTAGNE

par Marin Bériot  
membre du conseil d'administration d'ArchéoJuraSites

**E**n mai 2003, alors que le feu président Jacques Berger m'avait chargé de prospecter la zone orientale des Grands Epinois et, par extension, celle du « Château de La Folie », sises toutes deux sur la commune des Planches-en-Montagne, j'eus la surprise de découvrir un important chemin-fossé. Passant au sud-est du pied du « Château » en décrivant un virage à angle droit, descendant vers la cuvette des Planches en traversant successivement la route des Planches à Entre-Deux-Monts (D 278), puis – peu après – celle des Planches à La Chaux-des-Crotenay (D 16), ce chemin-fossé passait au confluent de la Senge et du ruisseau de la source captée, pour finalement rejoindre le raccourci orienté vers l'est reliant les D 16 et D 127 au sud des Planches.

Au printemps 2004, en consultant le cadastre napoléonien de 1826 en mairie des Planches, j'eus la confirmation que ce chemin-fossé découvert l'année précédente était bien l'ancien chemin des Planches à Entre-Deux-Monts, nommé « Chemin n°1 des Planches à Entre-Deux-Monts » sur un plan parcellaire général de 1855 consulté aux archives départementales du Jura. Ainsi, pour moi, une liaison avec ce chemin était à rechercher à l'est.

### LES PLANCHES, CLUSE DE PASSAGE

Les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle - comme Rousset ou Carrez – mentionnaient une très ancienne voie passant par la cluse des Planches, passage obligé reliant les plateaux du Grandvaux et de Levier. Ils s'appuyaient sur des études de terrain, mais aussi et surtout sur le fameux manuscrit des Pères du Jura – appelé *Vita Patrium Jurensium* (VPJ) – qui mentionnait la circulation des moines sur une voie allant de St Claude à Nozeroy. Pour H. Carrez (1909), cette voie passait par St Lupicin, Chaux-des-Prés, La Chaumusse, Fort-du-Plasne et les Planches-en-Montagne. De magnifiques murs anciens (ou « parcelles fossiles » en archéologie), la bordant dans certains secteurs comme à la Cingernaux ou près du Lac à la Dame sur la commune de Foncine-le-Bas et aux Monnets sur celle de Fort-du-Plasne, attestent de son ancienneté. Même la « *Carte archéologique du Jura* » la reconnaît.

La question était alors de savoir à quel endroit précis cette voie, attestée, traversait la commune des Planches, site étonnant et remarquable permettant de franchir assez aisément d'un seul coup 2 plis du Jura ! Le 1<sup>er</sup> pli au nord de la commune : montagne Ronde (ouest) et côte Poutin (est) ; le 2<sup>e</sup> pli au sud-est : côtes Malvaux (ouest) et du Bayard (est). L'ancienne route des Planches à Foncine, voie facile, qui circule dans la cuvette ne m'apparaissait pas très ancienne. Elle mène à un pont qui traverse la Saine sur des rives élevées. Ce pont, attesté aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sur une carte de la baronnie de Chaux-des-Crotenay, ne devait certainement pas exister au VI<sup>e</sup> siècle où les rivières se traversaient plutôt à gué.

### LA RECHERCHE DU GUÉ

Fort de ces données, le 25 juin 2004 je partis à la recherche de ce fameux gué et, si possible, des traces de voies anciennes à ses abords. Je décidai de prospecter systématiquement la rive gauche de la Saine – du sud au nord – depuis la limite des communes des Planches et de Foncine-le-Bas atteinte par un très beau sentier forestier partant du grand tournant de l'ancienne route de Foncine.

Après environ 20 minutes de marche sur un sentier champêtre de bord de rivière, emprunté généralement par les pêcheurs à la mouche, les bords très escarpés de la vallée s'abaissent progressivement jusqu'à presque entièrement disparaître en face du confluent de la Saine avec le ruisseau de La Pisse. La faible



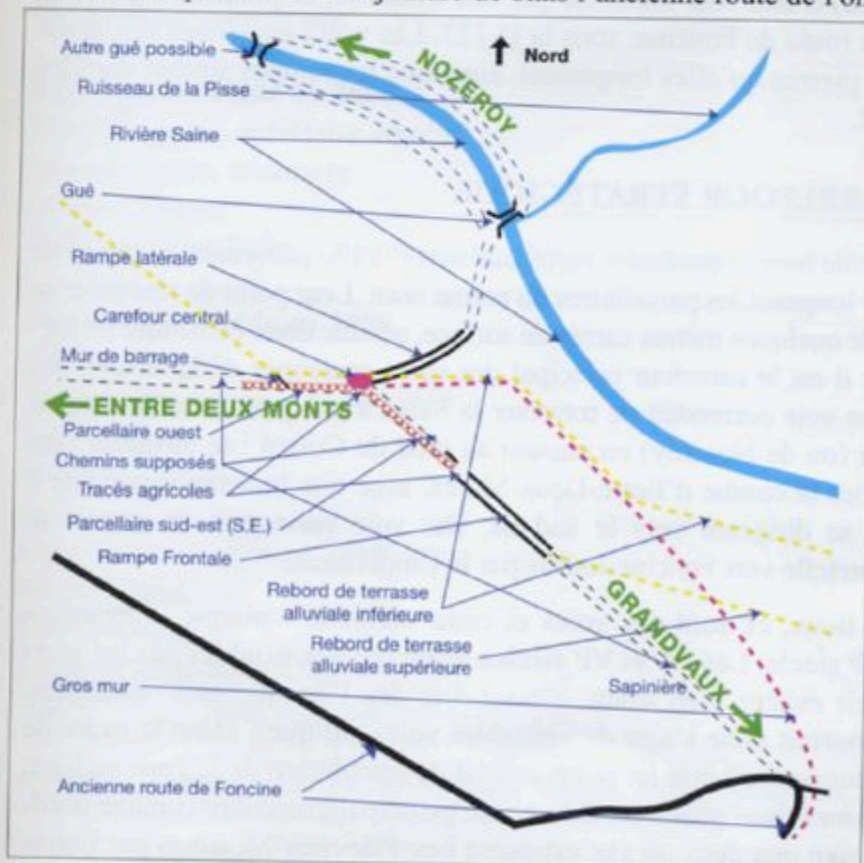
profondeur de la rivière à cet endroit, ainsi que sa largeur raisonnable, constituaient un gué idéal, avec même des traces d'entrée et de sortie de chemin des deux côtés du rivage. Prospectant attentivement le bosquet d'arbres situé quelques mètres à gauche, je découvris l'existence d'un vieux chemin encombré de bois mort menant directement à ce possible gué.

Poursuivant mes recherches, une quinzaine de mètres plus loin je découvris une véritable rampe aménagée commençant en léger virage pour se poursuivre à flanc de pente en une montée régulière d'une soixantaine de mètres, fort érodée par endroits par le cours des siècles. Elle me conduisit sur le rebord d'une grande terrasse alluviale, boisée à cet endroit, située au sud-est de la cote 762 (cf. carte IGN 3326 ET au 1/25 000).

### LE PARCELLAIRE OUEST

Je remarquai alors un gigantesque parcellaire fossile, décalé d'environ 7 mètres à gauche du rebord de la terrasse et parallèle à celui-ci, marquant la limite entre la partie boisée et un grand champ. La seule explication rationnelle à cet espace laissé libre pourrait être le passage d'une voie car, d'une part, il se trouve dans l'exact prolongement de l'axe de la rampe et, d'autre part, toutes les autres parties du rebord de cette grande terrasse alluviale dominant la Saine d'une quinzaine de mètres sont bordées au plus près par un gros mur. Ce parcellaire – je l'appelai parcellaire ouest – se prolonge ainsi vers l'ouest sur une cinquantaine de mètres dont la dernière partie, dégagée, est bordée par une haie de grands arbres. – l'endroit où ce parcellaire s'infléchit légèrement, à mi-chemin, part un mur, venant faire barrage à l'espace laissé libre pour une voie, créant une autre limite entre partie boisée et champ et allant bordurer la terrasse alluviale qui oblique ici au nord-ouest avec un angle d'environ 60°.

Je me rendis alors au bord du parcellaire ouest pour tenter de déterminer – en essayant de conserver sa direction – le tracé que devait emprunter l'ancienne voie (voie ouest) après qu'elle eut quitté son parcellaire. Je déterminai qu'elle devait rejoindre de biais l'ancienne route de Foncine. Étonnamment, le tracé correspondait



exactement à une limite de parcelles que je repèrerai plus tard sur le cadastre napoléonien, limite séparant les parcelles n°199 (Champs du Long) et n°200 (Champs des Braques). En prolongeant la ligne passant par cette limite, je m'aperçus que l'on rejoignait le chemin d'Entre-Deux-Monts à l'endroit même où celui-ci se branche à la perpendiculaire sur l'ancienne route de Foncine. Il y a là une preuve manifeste que ce chemin ouest allait à Entre-Deux-Monts, certainement en relation avec le « grand Chemin » de la carte archéologique. Le lien était ainsi fait avec mes recherches de l'année 2003.

### LE PARCELLAIRE SUD-EST

Revenant sur les lieux, le lendemain, je remarquai qu'à l'endroit précis où arrive la rampe sur la terrasse alluviale, un autre grand parcellaire – je l'appelai



parcellaire sud-est – part en direction du sud-est, bordé lui aussi par une haie de grands arbres. Poursuivant mes recherches dans cette direction, je découvris – juste après la fin de ce parcellaire et une trouée agricole – la présence d'une 2<sup>e</sup> rampe, parfaitement rectiligne, large d'environ 6 mètres, permettant de relier deux terrasses alluviales. Longue d'une cinquantaine de mètres environ, haute de plusieurs mètres par endroits, des deux côtés, sans hésitation anthropique, elle ne doit son existence que pour permettre le passage d'une voie, très certainement importante. Je remarquai alors qu'en pointant ma boussole dans le prolongement de l'axe constitué par le parcellaire sud-est, puis la 2<sup>e</sup> rampe aménagée, j'arrivais pile dans le grand virage – vu la veille – de l'ancienne route de Foncine. La présence d'une sapinière touffue a malheureusement effacé toute trace de liaison. Représentés par un trait vert fin, les parcellaires ouest et sud-est sont très distincts sur la carte IGN.

Revenant au tout début du parcellaire sud-est, à quelques mètres du haut de la 1<sup>re</sup> rampe, sachant maintenant qu'une voie importante le longeait, j'en déduisis que le léger rideau de pierres mis en travers de ce chemin – en haut et à gauche du haut de la rampe et rejoignant le parcellaire ouest – a été aménagé après l'abandon de la voie, avec des pierres certainement prises dans une 2<sup>e</sup> trouée agricole faite à 15 mètres environ, au début du parcellaire sud-est, par un agriculteur pour passer d'un champ à l'autre. Comme pour la voie ouest, barrée elle aussi par un important mur de pierre une trentaine de mètres plus loin, il est permis de penser que le barrage de ces deux voies devenues inutilisées, a permis de réaliser une unité parcellaire correcte. En effet, pour un paysan ancien, la parcellaire (mur + haie), véritable barbelé de l'époque, ne devait pas souffrir de rupture dès lors qu'il s'agissait de pacage pour le bétail. Autre hypothèse, combinée peut être à la première, il s'agissait peut-être de condamner définitivement une ancienne voie pour mieux asseoir les nouvelles ?

Quelles nouvelles voies ? D'abord, dans la cuvette, l'ancienne route de Foncine... nouvelle pour l'époque ! Elle a été établie à la fin du Moyen Age lors de la création du village des Planches, ainsi que le pont dont elle dépendait. Il s'agit d'un exemple type de « capture » (cf. « Les Paysages de l'antiquité » de G. Chouquer et F. Favory, éditions Errance) d'une voie ancienne par une nouvelle, le point de capture se situant dans le grand virage de l'ancienne route de Foncine, sous la D 127. Les voies anciennes disparaissant, ne subsistent que les parcellaires de pierres qu'elles longeaient, ainsi que les rampes situées dans les endroits accidentés qu'elles empruntaient.

### UN CARREFOUR STRATÉGIQUE

J'ai ainsi pu mettre en évidence l'existence de trois importantes voies anciennes : celle provenant du gué et de la 1<sup>re</sup> rampe, la voie ouest et la voie sud-est longeant les parcellaires du même nom. Leur point de rencontre se situe en haut de la 1<sup>re</sup> rampe. Cet endroit, de quelques mètres carrés de surface, semble donc constituer un carrefour stratégique d'importance majeure : il est le carrefour principal des voies anciennes de la cuvette des Planches. De là, se dirigeant vers l'est, une voie permettait de traverser la Saine à gué puis, en remontant la rive droite, de gagner le plateau de Levier (ou de Nozeroy) en passant au pied du Cuiard ; se dirigeant vers l'ouest, une autre voie permettait de gagner la combe d'Entre-Deux-Monts, avec une bretelle importante à droite vers Chaux-des-Crotenay ; enfin, se dirigeant vers le sud-est, une voie permettait de gagner le Grandvaux par Fort-du-Plasne, avec une bretelle vers Foncine-le-Bas par la Cingernaux.

Vu la configuration topographique des lieux, ce sont ces voies et cette véritable « plaque tournante » qu'empruntèrent les Pères du Jura, au VI<sup>e</sup> siècle. Les IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles ayant été très troublés par les invasions germaniques, elles devaient en fait exister bien avant, c'est-à-dire dès l'époque gallo-romaines. Davantage que des voies anciennes, il pourrait donc s'agir de véritables voies antiques. Dans le cadre de l'hypothèse d'André Berthier, ce carrefour pouvait être un point crucial de circulation de la zone sud-est, permettant de coulisser les troupes romaines dans plusieurs directions, principalement dans un axe nord-ouest/sud-est Syam-Les Planches aussi bien que dans un axe est-ouest Les Planches-Morillon par Entre-Deux-Monts (et inversement) ?